



Jeanne d'ARC (vers 1412 - 1431)



Jeanne d'Arc, née vers 1412 à Domrémy (Vosges) et morte à Rouen sur le bûcher le 30 mai 1431 est une héroïne de l'histoire de France .

Au début du XVe siècle, cette jeune fille de dix-sept ans d'origine paysanne affirme avoir reçu de la part de saints la mission de délivrer la France de l'occupation anglaise. Elle réussit à rencontrer le roi de France Charles VII, à conduire les troupes françaises à la victoire face aux armées anglaises, à libérer la ville d'Orléans assiégée et à mener le roi à Reims pour son sacre. Capturée en 1430, à Compiègne par les Bourguignons, elle est ensuite vendue aux Anglais. En 1431, suite à un procès en hérésie, elle est condamnée à être brûlée vive.

Elle est réhabilitée en 1456 , béatifiée en 1919 et canonisée en 1920.

Elle est dans le monde entier un personnage historique qui a inspiré une multitude d'œuvres artistiques tant littéraires que musicales ou cinématographiques.

A Nantes, il existe une statue équestre de Jeanne d'Arc place des Enfants nantais.

M. LE MAIRE lit l'Exposé suivant :

« Messieurs, Vous avez manifesté, à plusieurs reprises, l'intention de donner le nom de Jeanne d'Arc à l'une de nos rues ou places.

« Vous vous souvenez, sans doute, qu'au cours d'une séance où la question fut incidemment posée, le Maire avait émis l'idée d'attribuer le nom de Jeanne d'Arc à la rue Moquechien qui va devenir l'une de nos voies importantes.

« Il fut fait à cette idée des objections à raison du voisinage trop immédiat de l'Abattoir, et nous avons l'honneur de vous proposer aujourd'hui de décider que la place Saint-Similien portera dorénavant le nom de *place Jeanne d'Arc*.

« Cette place dont vous poursuivez l'élargissement est appelée à devenir, par sa situation et ses proportions, l'une des belles places de la ville, et elle réunit les deux conditions qui nous

12 avril
1892

— 168 —

semblent nécessaires pour la grande mémoire que nous voulons honorer.

« Elle est située au centre d'un quartier populeux, et par elle on accède à l'un des sanctuaires les plus anciens et les plus respectés de Nantes.

« Le nom de Saint-Similien demeurant attaché à la rue qui porte ce nom, rien ne paraît s'opposer à ce que la place reçoive le nom de la noble héroïne.

« Lorsque le Conseil a ordonné la mise à l'enquête de l'ouverture d'une voie nouvelle le long de Saint-Clément, cette voie a été désignée sous le nom de « rue nouvelle du Jardin-des-Plantes. »

« Je vous propose de lui confirmer ce nom en supprimant seulement l'adjectif *nouvelle*, qui cessera d'avoir sa raison d'être, si vous décidez en même temps que le petit tronçon qui subsiste de l'ancienne rue du Jardin-des-Plantes portera désormais le nom de *petite rue Saint-Clément*, dont il forme le prolongement. Tout ce qui est de nature à prévenir les confusions dans les adresses doit être recherché.

« Lors de l'adoption du projet de rectification et de prolongement de la rue de Flore, vous avez décidé que cette rue serait prolongée en ligne droite jusqu'au quai de Richebourg. Il en résulte que l'ancienne rue du Seil se trouve absorbée par le tracé nouveau de la rue de Flore et que le nom de rue du Seil est appelé à disparaître.

« Mais, par contre, il subsiste une section de l'ancienne rue de Flore longeant le mur du Jardin-des-Plantes entre la rue et le quai de Richebourg. Cette ancienne section ne peut continuer à porter le nom de rue de Flore, car elle ne rentre plus dans son tracé rectifié.

« J'ai l'honneur de vous proposer de lui attribuer le nom de *rue de Richebourg*, avec laquelle cette section se raccorde et qui se trouvera avoir ainsi un accès au quai de Richebourg.

« Nantes, le 2 avril 1892.

« Le Sénateur Maire, E. GUIBOURD.

« Approuvé par la Commission des Travaux publics.

« J.-F. LEBRUN.

« Approuvé par la Commission des Affaires diverses.

« Dr BOSSIS »

M. LE MAIRE ajoute que les habitants de la place Saint-Similien ayant demandé, depuis la rédaction de l'exposé, à conserver à la place le nom qu'elle porte actuellement, celui de « Jeanne d'Arc » devra être réservé pour une autre voie publique importante.

M. VIVIER propose de donner le nom de Jeanne d'Arc à la nouvelle rue Moquechien qui va devenir une des plus belles rues de Nantes.

— 169 —

12 avril
1892

M. PAUL THIBAUD appuie d'autant plus volontiers cette proposition que le nom de « Moquechien » n'a aucune signification intéressante pour l'histoire de la Ville.

M. LE MAIRE rappelle que l'Administration avait déjà manifesté le désir de donner le nom de Jeanne d'Arc à la rue Moquechien, mais que cette idée avait rencontré quelque opposition en raison de ce que la rue est voisine de l'Abattoir.

Il est heureux de voir la proposition reprise par le Conseil lui-même et, s'il n'y a pas d'opposition, il va la mettre immédiatement aux voix.

Personne ne demandant la parole, M. LE MAIRE met aux voix la proposition de M. Vivier.

Cette proposition est adoptée par LE CONSEIL, qui accepte, pour le surplus, les conclusions de l'Exposé administratif.

M. BOSSIS demande quelle suite l'Administration compte donner à une pétition par laquelle les habitants de la place Sainte-Elisabeth demandent que ce nom soit officiellement reconnu à la place.

M. LE MAIRE répond qu'il va examiner la question, mais qu'en principe, la demande des habitants paraît justifiée.